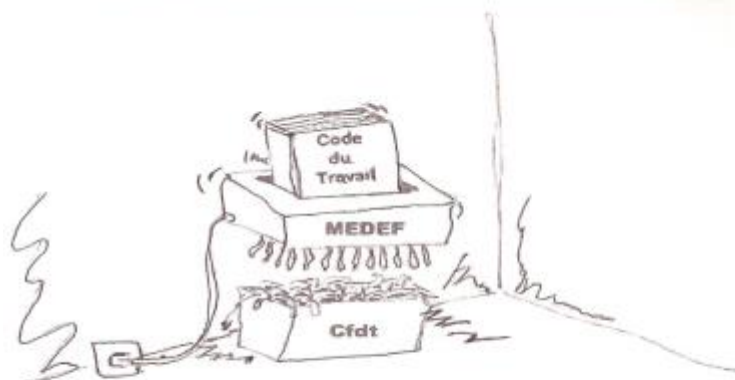




MACRON président et majorité à l'assemblée nationale:



Le broyage est...

En Marche !

## **LOI EL KHOMRI PUISSANCE DIX ? NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE !!!!**

Le Gouvernement va profiter de l'été pour TERMINER la loi EL KHOMRI, contre laquelle, vous et la CGT ont manifesté de nombreuses fois.

Le Gouvernement MACRON-PHILIPPE (1er Ministre) et PENICAUD (Ministre du travail et ex DRH de chez DANONE) veut passer en force à coup d'ordonnance (c'est à dire sans débat).

Pour Mémoire, la loi EL KHOMRI, c'est :

-L'inversion de la hiérarchie des normes. (Par exemple un syndicat majoritaire peut signer un accord d'entreprise inférieur à la convention collective).

-La BANALISATION du licenciement économique : L'entreprise qui gagne de l'argent peut licencier pour motif économique si elle gagne moins d'un trimestre à l'autre.

-Les heures supplémentaires peuvent être payées à 10% (et non 25%)

-La modulation du temps de travail du travail peut être réalisée sur 3 ans. (Heures supplémentaires, payées la 3ème année)

-Et pour tout ça pas besoin que les syndicats qui signent soient majoritaires dans l'entreprise : en cas d'accord minoritaire signé par des syndicats représentant 30%, un référendum peut être organisé, pour passer en force !

### **C'est apparemment ENCORE insuffisant pour les patrons !!!**

Alors on évite le débat à l'Assemblée et on passe par ordonnances POUR :



➡ Étendre l'inversion de la hiérarchie des normes aux conditions de travail et aux salaires .Possibilité pour l'employeur d'organiser un référendum, même sans accord minoritaire : **le salaire dans l'entreprise pourrait être inférieur à la convention collective**

➡ Primauté de l'accord d'entreprise sur le contrat de travail. Ce que vos avez signé ne compte plus, les clauses dérogatoires des accords s'appliquent, **telle une clause de mobilité nationale....**

➔ Inclusion des motifs de licenciement dans le contrat de travail :  **votre patron vous fait accepter par avance votre motif de licenciement**

**ET vous devrez signer votre contrat de travail TEL QUEL**



-Plafonnement des indemnités obtenues devant les Prud'hommes par les salariés victimes de « licenciement sans cause réelle et sérieuse ».  **Cette mesure faciliterait les licenciements en permettant aux employeurs de provisionner des sommes précises pour jeter les salariés hors de l'entreprise. La future loi entend faciliter les licenciements et précariser davantage les emplois**

Mais MACRON ne veut pas s'arrêter là !

Après s'être attaqué du Code du travail, M. MACRON a prévu de **s'attaquer à la Fonction publique, à l'Assurance Chômage, à la Sécurité sociale...** Son programme prévoit en particulier :

La suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires, imposer 2 milliards d'économies par ans aux collectivités territoriales (Communes, départements...), la suppression des cotisations sociales et basculement vers la TVA et la CSG, c'est à dire  **remettre en cause le fondement même de la Sécurité sociale et de l'Assurance chômage.**

MACRON veut pour payer moins détruire tous les régimes de retraite existants et les transformer dans un « régime par points » **AVANT**, il y avait avant les **10 meilleures années**, puis après, les **25 meilleures années** qui ont déjà fait baisser la retraite, et maintenant MACRON veut les **40 années** ....

➔  **ce qui signifierait une baisse considérable des pensions de retraite.**

**GATTAZ L'EXIGE, MACRON OBEIT ET LE FAIT**

**Pour les salariés, et pour leurs familles ce serait une régression terrible.**

**CONTRE LE PROJET D'ORDONNANCE,  
PRÉPARONS LA MOBILISATION !**

- Abrogation des lois El Khomri – Rebsamen – Macron,
- Rétablissement complet du Code du travail et de la hiérarchie des normes.
- Pour la prépondérance des accords de branches et des conventions collectives. □
- Non au plafonnement des indemnités de licenciement.
- Augmentation générale des salaires et des pensions.
- Maintien de la Sécurité Sociale, basé sur la cotisation salariale.
- Pas touche à nos retraites par répartition
- Pas d'augmentation de la CSG pour les salariés, les fonctionnaires et les retraités
- Augmentation générale des salaires et des pensions

**NON A LA FUTURE LOI TRAVAIL XXL, ON NE LACHERA RIEN**

**Manifestation le 12 septembre prochain**

Pour tout contact :Section Syndicale CGT Securitas Accueil Tél 01-70-19-08-58, uniquement le mercredi. Mail : [cgt.securitasaccueil@free.fr](mailto:cgt.securitasaccueil@free.fr)